

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA
CONSOMMATION HUMAINE**

Délégation Territoriale
de l'Aube
Service Santé-Environnement

Troyes le 23 février 2026

LA CHAPELLE ST LUC C.C.I

MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT LUC

Place de l'hôtel de ville

10603 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par arrêté préfectoral

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00112959	
Unité de gestion		0232	LA CHAPELLE ST LUC C.C.I
Installation	MCA	001183	LA CHAPELLE SAINT LUC CCI MCA
Point de surveillance	P	0000001454	BACHES DE REPRISE
Localisation exacte	DANS LA BACHE		
Commune	CHAPELLE-SAINT-LUC (LA)		

Prélevé le : jeudi 12 février 2026 à 08h02

par : CLEMENCE TOULOT

Type visite : AU

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00112959)

Compte tenu des paramètres contrôlés, cette eau est conforme aux limites de qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine.

Pour la Directrice de la Délégation Territoriale de l'Aube par intérim,
L'ingénieure du génie sanitaire,



Laure GRAN-AYMERICH

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : PYIX

Code SISE de l'analyse : 00113058

Référence laboratoire : 26M011158-001

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

MÉTABOLITES NON PERTINENTS

(* Valeur de vigilance définie en l'absence de limite ou référence de qualité)

Chlorothalonil R471811

0,27 µg/L

* 0.9